

Arrêt maladie ordinaire

Par Lilou680, le 27/12/2018 à 22:13

Bonsoir voilà j'aimerais savoir si en tant que fonctionnaire on peut après un arrêt maladie ordinaire reprendre son travail et être de nouveau en arrêt maladie pendant 1 an si oui qu'elle sont les rémunérations de l'agent.